



NATIONS  
UNIES

EP

UNEP/MED WG.494/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
L'ENVIRONNEMENT PLAN D'ACTION POUR  
LA MÉDITERRANÉE**

1 mars 2021  
Original: Anglais

Première Réunion du Comité de Pilotage du Programme pour la mer Méditerranée (MedProgramme) Sous-Projet 1.1

Réunion tenue par vidéoconférence, 3 mars 2021

**Point 3 de l'ordre du jour:** SP1.1 – Composante 1 : Produits chimiques et déchets

**Point 4 de l'ordre du jour:** SP1.1 – Composante 2 : Eaux internationales

**Point 5 de l'ordre du jour :** SP1.1 – Composante 3 : Suivi et évaluation et diffusion de l'information

**SP1.1 : Rapport sur l'état d'avancement 2020**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PAM/PNUE  
Athènes, 2021

## Note du Secrétariat

Le Programme pour la mer Méditerranée (MedProgramme), destiné à renforcer la sécurité environnementale (ID FEM 9670), est une approche-programme plurisectorielle régionale mise en oeuvre en Albanie, en Algérie, en Bosnie-Herzégovine, en Égypte, au Liban, en Libye, au Monténégro, au Maroc, en Tunisie et en Turquie. Le Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PAM/PNUE) est le principal organisme d'exécution ; le PNUE et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) sont les organismes d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ; et le Programme hydrologique intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (PHI/UNESCO), la Banque européenne d'investissement (BEI), le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN Med), le Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée, WWF Med, le Plan Bleu, le Programme d'actions prioritaires/Centre d'activités régionales (CAR/PAP), le Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables (CAR/CPD) et le Centre pour les zones spécialement protégées (CAR/ASP) sont les partenaires d'exécution.

Le programme vise à accélérer la mise en œuvre des actions prioritaires convenues afin de réduire les principales agressions environnementales transfrontalières que subissent la mer Méditerranée et ses zones côtières, tout en renforçant la résilience climatique et la sécurité de l'eau et en améliorant la santé et les moyens de subsistance des populations côtières. Il s'articulera autour de quatre composantes et de huit Sous-Projets.

- a. Composante 1 : Réduction de la pollution d'origine tellurique dans les zones côtières gravement polluées et prioritaires, et mesure des progrès réalisés.
  - b. Composante 2 : Renforcement de la durabilité et de la résilience climatique dans les zones côtières.
  - c. Composante 3 : Protection de la biodiversité marine.
- Composante 4 : Gestion des connaissances et coordination du programme.

La Composante 1 repose sur trois Sous-Projets :

- a. Sous-Projet 1.1. Réduction de la pollution provenant des produits chimiques et des déchets nocifs dans les zones méditerranéennes gravement polluées et mesure des progrès réalisés (ID FEM 9684)
- b. Sous-Projet 1.2. Projet d'investissement dans les zones gravement polluées de la Méditerranée (ID FEM 9717)
- c. Sous-Projet 1.3. Financement de technologies environnementales avancées dans le bassin de la Méditerranée en faveur d'hydrosystèmes et de côtes propres (EnviTeCC) (ID FEM 9691)

Le présent document présente l'état d'avancement en 2020 de la mise en œuvre des trois composantes du SP1.1 de MedProgramme, à savoir : (i) Produits chimiques et déchets, (ii) Eaux internationales, et (iii) Suivi et évaluation et diffusion de l'information. Pour chacun de ces trois composantes, les informations suivantes sont présentées :

- Résultats
- Indicateurs du cadre logique relatifs aux résultats
- Activités telles que décrites dans le document de projet
- Sous-activités
- État d'avancement de la mise en œuvre

Suite au plan de travail approuvé pour 2020 lors de la réunion de lancement tenue en juillet 2020, des progrès ont été réalisés dans le cadre de la première composante du SP1.1 – Phase I (Produits chimiques et déchets). Des contacts ont été pris avec les deux pays cibles (Liban et Algérie). Des contreparties nationales ont été identifiées. Des instruments juridiques visant à réglementer la coopération entre l'agence d'exécution du projet et les partenaires nationaux sont en cours de préparation. Les inventaires des PCB devant être stockés et exportés pour une gestion et une élimination appropriées ont été confirmés. La présélection des prestataires pour entreprendre les

travaux dans ces deux pays est en cours. Les documents d'appel d'offres pour les prestataires en charge du transport des déchets de PCB sont en cours de préparation. Le personnel technique et administratif du projet est soit recruté, soit en phase finale de recrutement. Cet état d'avancement constitue la base de l'établissement du calendrier pour la poursuite des travaux en 2021, tel que prévu dans le document UNEP/MED WG.494/3 (Plan de travail 2021-2022). En outre, le cadre de suivi de l'égalité des sexes de MedProgramme a été élaboré, ainsi qu'un projet de plan d'action pour l'égalité des sexes pour le Sous Projet 1.1 (annexes I et II du présent document, respectivement).

Le présent rapport est soumis au Comité de pilotage du projet pour examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SP1.1 en 2020.

SP 1.1 : Rapport sur l'état d'avancement 2020

GEF -9684 MED SOUS PROJET 1.1 (PRODUITS CHIMIQUES ET DÉCHETS)

Période considérée

2020

| Résultats   | Indicateurs du cadre logique relatifs aux résultats   | Activités du document de projet                                  | Sous-activités   | État de la mise en œuvre   |
|---|---|--|--|--|
| <b>Composante 1 : Produits chimiques et déchets</b>             |   |  |  |  |
| 1.1 Gestion et élimination des polluants organiques persistants | 5 inventaires nationaux de polluants organiques persistants réalisés                                    | 1.1.1 Phase 1 : Élimination des polluants organiques persistants | Présélectionner les prestataires internationaux pour l'élimination des polluants organiques persistants en Algérie et/ou au Liban  | Documents de présélection préparés et examinés par l'ONUN. Mémo préparé. Projet d'annonce publicitaire en cours.   |
|   | 5 Plans de gestion de l'environnement approuvés pour les stocks et les sites contaminés                 |  | Entreprendre une mission en Algérie afin de confirmer la liste des partenaires d'exécution nationaux (sélectionnés dans le document de projet) en charge de superviser les travaux à entreprendre par les prestataires internationaux et de procéder à la signature d'un accord de financement à petite échelle avec le partenaire sélectionné | L'Algérie a confirmé le partenaire national et a exprimé son intérêt pour démarrer les travaux. Exercice du devoir de précaution du partenaire national en cours préalablement à la finalisation et la signature de l'accord de financement à petite échelle . |
|   | Au moins 2 appels d'offres attribués pour la gestion/l'élimination des polluants organiques persistants |  | Entreprendre une mission au Liban afin de confirmer la liste des partenaires d'exécution nationaux (sélectionnés dans le document de projet) en charge de superviser les travaux à entreprendre par les prestataires internationaux et de procéder à la mise en œuvre avec le partenaire sélectionné   | Le Liban a exprimé son intérêt pour une autre modalité de mise en œuvre du projet qui sera officiellement sollicitée par l'intermédiaire d'une lettre du ministère de l'environnement au PNUE/PAM. La lettre n'a pas encore été reçue.                         |

|  |  |   |  |   |
|--|--|---|--|---|
|  |  |   | Recruter un consultant international (spécialisé dans les polluants organiques persistants) pour établir les documents d'appel d'offres et les critères d'évaluation pour les prestataires internationaux  | Travail du consultant international actuellement pris en charge par un prestataire individuel.  |
|  |  |   | Finaliser les inventaires des polluants organiques persistants (champ d'application/cahier des charges pour les laboratoires, évaluation des offres, conception et maintenance de la base de données des résultats) en Algérie et confirmer leur mise à disposition pour élimination | L'Algérie a confirmé de manière informelle que l'inventaire des PCB préparé en 2018 est entièrement disponible pour élimination dans le cadre de la Phase 1.                            |
|  |  |   | Finaliser les inventaires des polluants organiques persistants (champ d'application/cahier des charges pour les laboratoires, évaluation des offres, conception et maintenance de la base de données des résultats) au Liban et confirmer leur mise à disposition pour élimination   | Le Liban a fourni des données et des informations sur les quantités de PCB disponibles pour élimination dans le cadre de la Phase 1.  |
|  |  |   | Finaliser le document d'appel d'offres et établir les critères d'évaluation pour les prestataires internationaux   | Le document d'appel d'offres et les critères d'évaluation sont en cours d'élaboration. Évaluation   |
|  |  | 1.1.2 Phase 2 :<br>Inventaire des polluants organiques persistants et établissement des priorités | Signer des accords de financement à petite échelle avec cinq partenaires nationaux (Maroc, Tunisie, Albanie et Bosnie-Herzégovine).  | Des modèles d'accord de financement à petite échelle sont en cours de préparation pour soumission à la réunion du Comité de pilotage en vue de leur approbation préalable par les pays. |
|  |  |   |  |   |

|  |  |  |   |   |
|--|--|--|---|---|
| 1.2 Gestion et stockage du mercure en toute sécurité   | 4 Plans de gestion de l'environnement approuvés pour les stocks et les sites contaminés et Plan d'évaluation et de gestion pour le site de Tunisie   | 1.2.1 Confirmation de l'existence des stocks de mercure en vue de leur élimination | Soutien à la ratification de la Convention de Minamata par l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine, et suivi   | Le Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine en Méditerranée a entamé des discussions avec le ministère algérien sur la nécessité de ratifier la convention de Minamata.<br>L'UNITAR a un projet pertinent en Algérie. Il a été convenu de la nécessité de coordonner les activités une fois l'accord de financement à petite échelle signé. |
| 1.3 Réduction à long terme des polluants organiques persistants grâce à des activités pilotes sur les nouvelles solutions visant à remplacer lesdits polluants | Démonstration de 3 nouvelles alternatives aux polluants organiques persistants<br>Au moins 30 personnes formées et mettant en œuvre les nouvelles approches en matière de polluants organiques persistants | 1.3.1 Projets pilotes en démonstration dans trois pays                             | Élaboration des plans de projet et communication au Comité de pilotage et au point de contact du Centre d'activités régionales pour la Consommation et la Production Durables | Communication établie avec les points de contact (Tunisie et Liban)   |
|  |  |  | Publication de l'avis de vacance de poste aux fins du recrutement d'un chef de projet du Centre d'activités régionales pour la Consommation et la Production Durables         | Fonctions du poste (TdR) élaborées et partagées avec le service des RH du SCP RAC   |
|  |  |  | Élaboration des fonctions (TdR) des consultants internationaux et diffusion   | Discussion avec le service juridique du SCP RAC   |
|  |  |  | Identification des laboratoires pour l'échantillonnage des nouveaux polluants organiques persistants, établissement des accords/contrats                                      | Identification des laboratoires terminée  |
|  |  |  | Remise de rapports techniques et financiers à l'agence d'exécution  | En cours  |
| 1.4 Réduction du mercure grâce à des activités pilotes   | 3 relevés détaillés des stocks nationaux de mercure dans les hôpitaux et les centres de santé  | 1.4.1 : Identification/vérification des institutions et hôpitaux nationaux et      | Communication d'informations au Comité de pilotage et au point de contact du Centre d'activités régionales pour la Consommation et la Production                              | Communication établie avec les points de contact (Tunisie et Liban).  |

|   |  |   |  |  |  |
|---|--|---|--|--|--|
|   | sur les nouvelles solutions de remplacement du mercure   | 3 logiques de projets pilotes développées pour remplacer le mercure dans les soins de santé             | inventaire détaillé des déchets contenant du mercure   | Durables concernant le lancement et l'avancement du projet   |  |
|   |  |   |  | Lancement du recrutement d'un chef de projet du Centre d'activités régionales pour la Consommation et la Production Durables                 | Fonctions du poste (TdR) élaborées et partagées avec le service des RH du SCP RAC.           |
| <b>Composante 2 : Eaux internationales</b>                              |  |   |  |  |  |
|   | 2.1 Mise à jour de l'analyse diagnostique transfrontalière, comprenant une évaluation de l'égalité des sexes |   |  | 2.1.1 : Mise en place de l'équipe responsable de l'analyse diagnostique transfrontalière, du plan de travail et de l'établissement du budget | Consultant pour l'analyse diagnostique transfrontalière sélectionné.                         |
| <b>Composante 3 : Suivi et évaluation et diffusion de l'information</b> |  |   |  |  |  |
|   | 3.2 Suivi et évaluation réguliers de l'avancement et des résultats du projet                                 | Rapports PIR trimestriels et annuels<br>Évaluation à mi-parcours réalisée<br>Évaluation finale réalisée | 3.2.1 Rapports financiers trimestriels et rapports annuels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet | Un ensemble complet de rapports financiers et d'avancement trimestriels  | Rapports sur l'état d'avancement au troisième et au quatrième trimestres élaborés pour 2020. |

**Annexe I**  
**Cadre de suivi de l'égalité des sexes pour MedProgramme**

|  |   |                          |              |   |   |
|--|---|--------------------------|--------------|---|---|
| <b>L'Approche MED</b>  | <b>INDICATEURS AU NIVEAU DU PROGRAMME</b>   |                          |              |   |   |
|  | <b>MULTIDIMENSIONNEL : ANALYSE DES QUESTIONS DE GENRE</b>   |                          |              |   |   |
|  | <b>Objectif 1 : Meilleure compréhension des questions de genre dans des sous-secteurs environnementaux spécifiques</b>  | <b>Base de référence</b> | <b>Cible</b> | <b>Activités</b>  | <b>Source de vérification</b>   |
| <b>Résultat 1.1 : Évaluations de l'égalité des sexes entreprises</b> | Nombre et pourcentage d'évaluations socio-économiques/de l'égalité des sexes dans le cadre du projet entreprises pour identifier les impacts différenciés selon le sexe ainsi que les risques du projet | 0                        | 7 (100%)     | Réaliser des évaluations socio-économiques/de l'égalité des sexes dans le cadre de 7 projets dans 9 pays : identifier les inégalités entre les femmes et les hommes et concevoir des activités de projet pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | Preuves de l'utilisation des résultats des évaluations de l'égalité des sexes pour concevoir des initiatives (de programme/recherche) qui renforcent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |



|   |  |                          |              |   |   |
|---|--|--------------------------|--------------|---|---|
| <b>Résultat 1.2 : Consultations des parties prenantes tenant compte de la problématique femmes-hommes réalisées</b> | Nombre et pourcentage de consultations des parties prenantes associant les hommes et les femmes et tenant compte de la problématique femmes-hommes           | 0                        | 100%         | Organiser des consultations, des ateliers et des réunions de comités des parties prenantes en tenant compte de la problématique femmes-hommes pour discuter des plans de projets en invitant des femmes et des organisations locales dirigées par des femmes<br>Organiser des réunions réservées aux femmes | Partenaires d'exécution, documents de projet, partenaires nationaux ; Preuves de la participation active des hommes et des femmes aux consultations et indication de la volonté accrue de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein des rapports, notamment les comptes rendus de réunions des interventions des organisations de la société civile environnementales et féminines (ainsi que d'autres acteurs) dans la région méditerranéenne qui soutiennent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |
|   | <b>EMPOWERMENT : ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE GENRE</b>   |                          |              |   |   |
|   | <b>Objectif 2 : Les facteurs contribuant aux difficultés spécifiques rencontrées par les femmes à redresser le déséquilibre environnemental sont abordés</b> | <b>Base de référence</b> | <b>Cible</b> | <b>Activités</b>  | <b>Source de vérification</b>   |

|   |  |          |                |   |  |
|---|--|----------|----------------|---|--|
| <p><b>Résultat 2 : Les bénéficiaires du projets participent aux activités de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et en tirent pleinement parti</b></p> | <p>Nombre et pourcentage d'hommes et de femmes bénéficiaires directs du projet</p>                     | <p>0</p> | <p>50%/50%</p> | <p>Examiner les documents/évaluations du projet et recueillir des données qualitatives<br/>Suivre la participation des femmes et des hommes à toutes les activités du projet, notamment les feuilles de présence et les formulaires d'évaluation des formations, des ateliers, des consultations et des entretiens<br/>Recueillir des données qualitatives sur la participation des hommes et des femmes aux discussions, aux processus et à la prise de décision ;</p> | <p>Partenaires d'exécution, documents de projet, partenaires nationaux et cadre de suivi du projet</p>   |
|   | <p>Nombre d'activités du PE visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> | <p>0</p> | <p>50</p>      | <p>Créer un mécanisme de suivi des activités au niveau du PE pour suivre : les ateliers, les formations, les conférences, les réunions d'engagement des parties prenantes tenant compte de la problématique femmes-hommes, ou les sessions sur le genre dans d'autres forums, la publication de ressources documentaires, de rapports sur le genre, les campagnes de sensibilisation sexospécifiques pour les parties prenantes du projet ;</p>                         | <p>Coordonnateurs pour les questions d'égalité des sexes au niveau des partenaires d'exécution – Mécanisme de suivi des activités en matière d'égalité des sexes</p> |

|   | <b>Objectif 3 : Le personnel responsable de la mise en œuvre de MedProgramme défend efficacement l'égalité des sexes</b>   | <b>Base de référence</b> | <b>Cible</b> | <b>Activités</b>   | <b>Source de vérification</b>   |
|---|--|--------------------------|--------------|--|---|
| <b>Résultat 3 : Le personnel responsable de la mise en œuvre du projet dispose d'une plus grande capacité en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes</b> | Nombre de membres de l'équipe de mise en œuvre du projet ayant reçu une formation sur le genre dans le domaine des produits chimiques et des déchets, ventilé par sexe, âge et fonction  | 0                        | 20           | Concevoir, organiser et réaliser des activités/formations de renforcement des capacités spécifiques au genre pour le personnel de gestion de projet ;  | Dossiers de formation ; partenaires d'exécution, partenaires nationaux, unité de coordination de MedProgramme |
|   | Nombre de représentants d'organisations locales de femmes, d'ONG travaillant pour les droits des femmes, de groupes de pression locaux sur l'égalité des sexes, de syndicats, d'associations de travailleurs, d'organes gouvernementaux locaux participant aux activités de renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes et en tirant parti | 0                        | 20           | Entreprendre une cartographie nationale des ONG dirigées par des femmes, etc. mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes<br>Établir et maintenir des partenariats actifs avec un large éventail de parties prenantes actives dans le domaine de l'égalité des sexes dans le secteur de l'environnement afin d'atteindre mutuellement des objectifs d'égalité des sexes et de favoriser l'apprentissage mutuel | Dossiers de formation ; partenaires d'exécution, partenaires nationaux, unité de coordination de MedProgramme |

|   |  |                             |  |  |   |
|---|--|-----------------------------|--|--|---|
|   | Nombre de partenariats établis pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les sous-secteurs environnementaux            | 0                           | 7  |  | Partenaires d'exécution, partenaires nationaux, unité de coordination de MedProgramme           |
|   | Nombre d'hommes et de femmes participant activement à la communauté de pratique sur le genre du MedProgramme   | 0                           | 20   | Organiser des réunions mensuelles pour discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre et le suivi des activités liées à l'égalité des sexes | Procès-verbal de la réunion de la communauté de pratique sur le genre                           |
|   | <b>Objectif 4 : L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est une pierre angulaire de la gestion et de la gouvernance environnementales</b> | <b>Base de référence</b>    | <b>Cible</b>   | <b>Activités</b>   | <b>Source de vérification</b>   |
| <b>Résultat 4.1 : Les activités du projet ont permis d'élargir les possibilités des bénéficiaires, hommes et femmes</b> | Nombre et pourcentage de femmes accédant aux ressources naturelles et les contrôlant   | Base de référence à établir | Augmentation de 5 % par rapport à la base de référence |  | Partenaires d'exécution, documents de projet, partenaires nationaux et cadre de suivi du projet |
|   | Nombre et pourcentage de femmes participant à la gouvernance des ressources naturelles   | Base de référence à établir | Augmentation de 5 % par rapport à la base de référence |  | Partenaires d'exécution, documents de projet, partenaires nationaux et cadre de suivi du projet |

|   |  |                             |  |   |   |
|---|--|-----------------------------|--|---|---|
|   | Nombre de femmes aux positions stratégiques en ce qui concerne la terre, l'eau et d'autres ressources biologiques (entrepreneuses, gestionnaires, agricultrices principales, etc.) | Base de référence à établir | Augmentation de 5 % par rapport à la base de référence |   | Partenaires d'exécution, documents de projet, partenaires nationaux et cadre de suivi du projet |
|   | Preuve qualitative de l'accroissement des opportunités pour les femmes et les hommes (santé et opportunités économiques)   | Non                         | Oui  |   | Documents de projet, matériel de communication, preuves qualitatives                            |
|   |  | <b>Base de référence</b>    | <b>Cible</b>   | <b>Activités</b>  | <b>Source de vérification</b>   |
| <b>Résultat 4.2 :<br/>Élaboration et mise en œuvre de stratégies de sensibilisation visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes aux niveaux régional, national et local</b> | Preuves qualitatives de la prise en compte des questions de genre dans les campagnes de sensibilisation et de communication  | 0                           | 7  | Élaborer du matériel de vulgarisation sur l'eau, les eaux usées, les produits chimiques et l'eau, l'hygiène, l'assainissement, les droits des usagers et l'efficacité de l'utilisation de l'eau en fonction des besoins des bénéficiaires, des lacunes dans l'état des connaissances et de l'évaluation sexospécifique des besoins<br>Former les membres de la communauté au plaidoyer auprès du public | Partenaires d'exécution, documents de projet, partenaires nationaux et cadre de suivi du projet |

|   |  |                          |              |  |  |
|---|--|--------------------------|--------------|--|--|
|   |  |                          |              | Déployer un programme de sensibilisation du public |  |
|   | <b>Objectif 5 : Les politiques, les plans et les stratégies environnementales élaborés tiennent compte des questions de genre</b>  | <b>Base de référence</b> | <b>Cible</b> | <b>Activités</b>                                   | <b>Source de vérification</b>  |
| <b>Résultat 5.1 : Les politiques, stratégies et plans environnementaux s'attaquent aux inégalités entre les sexes</b> | Nombre de contributions du PNUE/PAM et des partenaires d'exécution aux politiques, plans, stratégies et actions environnementaux aux niveaux national et régional qui accordent une dimension stratégique au genre et intègrent les considérations femmes-hommes | 0                        | 4            |  | Partenaires d'exécution, documents de projet, partenaires nationaux et cadre de suivi du projet, unité de coordination de MedProgramme |

|   | <b>PÉRENNISATION :<br/>SUIVI ET ÉVALUATION<br/>SENSIBLES AU GENRE</b>   |                          |              |   |  |
|---|---|--------------------------|--------------|---|--|
|   | <b>Objectif 6 : La collecte de données ventilées par sexe et l'échange de connaissances contribuent à la réalisation de l'objectif de développement durable 5</b>                         | <b>Base de référence</b> | <b>Cible</b> | <b>Activités</b>  | <b>Source de vérification</b>  |
| <b>Résultat 6.1 : Un cadre de suivi sensible au genre pour mesurer les avancées dans la réalisation des objectifs de genre est mis en place</b>   | Nombre de projets intégrant un cadre de résultats basé sur le genre (collecte d'indicateurs sensibles au genre ventilés par sexe) rendant compte régulièrement des avancées               | 0                        | 100%         |   | Partenaires d'exécution, partenaires nationaux, documents de projet, unité de coordination de MedProgramme |
| <b>Résultat 6.2 : Les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'intégration du genre dans les programmes du secteur de l'environnement sont diffusées et partagées grâce à l'apprentissage entre pairs</b> | Nombre de supports d'information, de ressources documentaires et de publications du FEM/PNUE sur des exemples de transformation des relations femmes-hommes dans le cadre de MedProgramme | 0                        | 20           | Réunion intra-régionale entre pairs<br>Activité de voyage d'étude<br>Session sur les meilleures pratiques/enseignements en matière de genre lors d'une réunion annuelle de bilan (ASM)<br>Présence au sein des activités IW:LEARN<br>Ressource documentaire sur les enseignements/meilleures pratiques en matière de prise en compte du genre dans les projets environnementaux | Partenaires d'exécution, documents de projet, partenaires nationaux, unité de coordination de MedProgramme |

**Annexe II**  
**Plan d'action pour l'égalité des sexes du PE 1.1**

|   |   |
|---|---|
| <b>Plan d'action pour l'égalité des sexes du Projet enfant 1.1 (ID FEM 9684) « Réduction de la pollution provenant des produits chimiques et des déchets nocifs dans les zones gravement polluées de la Méditerranée et mesure des progrès réalisés »</b> |   |
|   | <p><b>Impact :</b> Amélioration de la santé humaine et des habitats côtiers pour les hommes et les femmes grâce à la réduction des déchets et des produits chimiques nocifs (polluants organiques persistants et mercure) dans les zones gravement polluées et les bassins versants côtiers</p> <p><b>Objectif 1 :</b> Les questions relatives à l'égalité des sexes dans la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux dans les zones côtières sensibles sont identifiées</p> <p><b>Objectif 2 :</b> Les facteurs contribuant aux difficultés spécifiques rencontrées par les femmes à redresser le déséquilibre environnemental sont abordés</p> <p><b>Objectif 3 :</b> Le personnel responsable de la mise en œuvre des projets favorise l'égalité des sexes dans les faits</p> <p><b>Objectif 4 :</b> L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est une pierre angulaire de la gestion et de la gouvernance environnementales</p> <p><b>Objectif 5 :</b> Les politiques, les plans et les stratégies environnementales élaborés tiennent compte des questions de genre</p> <p><b>Objectif 6 :</b> La collecte de données ventilées par sexe et l'échange de connaissances contribuent à la réalisation de l'objectif de développement durable 5</p> |
| <b>Partenaires d'exécution :</b> Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine en Méditerranée, Centre d'activités régionales pour la Consommation et la Production Durables et Plan Bleu  |   |
| <b>Pays :</b> l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, le Liban, la Libye, le Monténégro, le Maroc, la Tunisie et la Turquie.   |   |



| Actions en faveur de l'égalité des sexes  | Indicateur   | Base de référence | Cible      | Calendrier              | Responsabilité   |
|---|--|-------------------|------------|-------------------------|--|
| <p><b>1.1 Dans le cadre de l'analyse diagnostique transfrontalière, entreprendre une évaluation socio-économique/de l'égalité des sexes relative à l'impact du changement climatique sur les systèmes socio-économiques, à l'impact de la pollution des écosystèmes marins, au potentiel de développement de l'économie bleue, en examinant également les scénarios futurs, ainsi que les risques spécifiques aux femmes dans l'utilisation des produits chimiques,</b> afin d'identifier comment les femmes et les hommes sont susceptibles d'être affectés par et de bénéficier des activités du projet, et utiliser les résultats pour concevoir des activités qui favoriseront l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> | L'évaluation de l'égalité des sexes est soumise et intégrée au sein de l'analyse diagnostique transfrontalière | 0<br>(Non)        | 1<br>(Oui) | Avant la deuxième année | Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine en Méditerranée et unité de coordination de MedProgramme  |
| <p><b>1.2 Réaliser des consultations des parties prenantes tenant compte de la dimension de genre pour discuter des plans de projet en invitant les femmes de la communauté</b> afin de renforcer la participation des femmes au processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'actualisation des politiques, plans, stratégies et actions environnementaux, à tous les niveaux<br/><b>Si possible, réaliser également des réunions réservées aux femmes.</b></p>   | Pourcentage de consultations des parties prenantes inclusives et sensibles à la dimension de genre             | 0                 | 100%       | Avant la deuxième année | Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine en Méditerranée, Centre d'activités régionales pour la Consommation et la Production Durables, Plan Bleu, partenaire national |
| <p><b>2.1. Veiller à ce que les hommes et les femmes bénéficient des activités du projet</b></p>  | Nombre et pourcentage d'hommes et de femmes bénéficiaires du projet  | 0                 | 50%/50%    | Annuellement            | MED POL, SCP/RAC, PlanBleu, partenaires nationaux  |

| Actions en faveur de l'égalité des sexes   | Indicateur   | Base de référence | Cible | Calendrier               | Responsabilité  |
|--|--|-------------------|-------|--------------------------|---|
| <b>2.2. Entreprendre des activités de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes</b> , suivies dans le cadre du mécanisme de suivi en matière d'égalité des sexes   | Nombre d'activités du projet visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes  | 0                 | 10    | De façon régulière       | MED POL, SCP/RAC, PlanBleu, partenaires nationaux, et unité de coordination de MedProgramme (MedPCU)                  |
| <b>3.1. Renforcer la capacité du personnel responsable de la mise en œuvre du projet à intégrer la dimension de genre dans les activités de projet</b> , telles que les ateliers, les réunions, la préparation d'évaluations ou de rapports thématiques, d'autres travaux analytiques, les rapports relatifs au PAM/Méditerranée et aux objectifs de développement durable dans le cadre du changement transformationnel à l'horizon 2050, l'élaboration d'indicateurs sensibles au genre pour évaluer les effets du changement climatique et pour suivre la mise en œuvre des politiques d'adaptation | Nombre de membres de l'équipe de mise en œuvre du projet ayant reçu une formation sur le genre dans le domaine des produits chimiques et des déchets, ventilé par sexe, âge et fonction  | 0                 | 4     | Avant la troisième année | Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine en Méditerranée et unité de coordination de MedProgramme |
| <b>3.2. Renforcer la capacité des groupes locaux, des ONG dirigées par des femmes, etc. à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le domaine des produits chimiques et des déchets</b>  | Nombre de représentants d'organisations locales environnementales et de femmes, d'ONG travaillant pour les droits des femmes, de groupes de pression locaux sur l'égalité des sexes, de syndicats, d'associations de travailleurs, d'organismes gouvernementaux locaux participant aux activités de renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes et en tirant parti | 0                 | 15    | Avant la troisième année | MED POL et MedPCU   |

| Actions en faveur de l'égalité des sexes   | Indicateur  | Base de référence | Cible  | Calendrier               | Responsabilité   |
|--|---|-------------------|--|--------------------------|--|
| <b>3.3. Créer des partenariats pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le secteur des produits chimiques et des déchets</b>                                  | Nombre de partenariats établis pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les sous-secteurs environnementaux | 0                 | 3  | Avant la troisième année | MED POL et MedPCU  |
| <b>3.4. Inviter les coordonnateurs pour les questions d'égalité des sexes à participer régulièrement à la communauté de pratique sur le genre de l'unité de coordination de MedProgramme</b> | Nombre d'hommes et de femmes participant activement à la communauté de pratique sur le genre de MedProgramme                              | 0                 | 3  | De façon régulière       | MED POL, SCP/RAC, Plan Bleu, partenaires nationaux et MedPCU |
| <b>4.1.1. Améliorer l'accès des femmes et des hommes aux ressources naturelles et leur contrôle desdites ressources</b>  | Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes ayant accès aux ressources naturelles et exerçant un contrôle sur lesdites ressources         | base de référence | Augmentation de 5 % par rapport à la base de référence | Avant la cinquième année | MED POL, SCP/RAC, Plan Bleu, partenaires nationaux et MedPCU |
| <b>4.1.2. Renforcer la participation des femmes et des hommes à la gouvernance des ressources naturelles</b>   | Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes participant à la gouvernance des ressources naturelles  | base de référence | Augmentation de 5 % par rapport à la base de référence | Avant la cinquième année | MED POL, SCP/RAC, Plan Bleu, partenaires nationaux et MedPCU |
| <b>4.1.3. Renforcer la représentation des femmes aux positions stratégiques</b>  | Nombre de femmes occupant des positions stratégiques dans le domaine des ressources en eau  | base de référence | Augmentation de 5 % par rapport à la base de référence | Avant la cinquième année | MED POL et MedPCU  |
| <b>4.1.4. Entreprendre des activités pour contribuer à l'amélioration de la santé et des opportunités économiques des femmes et des hommes</b>   | Preuve qualitative de l'accroissement des opportunités pour les femmes et les hommes (santé et opportunités économiques)                  | Non               | Oui  | Avant la cinquième année | MED POL, SCP/RAC, Plan Bleu, partenaires nationaux et MedPCU |

| Actions en faveur de l'égalité des sexes   | Indicateur   | Base de référence | Cible | Calendrier               | Responsabilité  |
|--|--|-------------------|-------|--------------------------|---|
| <b>4.2.1. Entreprendre des activités de sensibilisation tenant compte de la dimension de genre</b> à la gestion des dispositifs contenant du mercure et aux déchets de mercure au Liban et en Tunisie  | Preuves qualitatives de la prise en compte des questions de genre dans les campagnes de sensibilisation et de communication  | Non               | Oui   | Avant la quatrième année | Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine en Méditerranée, Centre d'activités régionales pour la Consommation et la Production Durables et unité de coordination de MedProgramme |
| <b>5.1. Accorder au genre une dimension stratégique et intégrer les notions d'égalité des sexes dans les politiques, plans, stratégies et actions environnementales</b> développés aux niveaux national et régional dans le cadre de ce projet         | Nombre de politiques, plans, stratégies et actions environnementaux aux niveaux local, national et régional accordant une dimension stratégique au genre et intégrant les notions d'égalité des sexes, y compris les EMP | 0                 | 1     | Avant la cinquième année | Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine en Méditerranée, partenaires nationaux et unité de coordination de MedProgramme  |
| <b>6.1. Collecter, suivre et partager régulièrement des données ventilées par sexe avec l'unité de coordination de MedProgramme</b> , afin de répondre aux exigences des modèles de rapport de suivi de l'égalité des sexes                            | Rapports de suivi de l'égalité des sexes, comprenant des données ventilées par sexe, soumis sur une base trimestrielle   | Non               | Oui   | De façon régulière       | MED POL, partenaires nationaux et MedPCU  |
| <b>6.2. Élaborer et diffuser les meilleures pratiques et les enseignements tirés des activités transformatrices en matière de genre</b> , notamment des ressources documentaires, des échanges entre pairs, des voyages d'étude, des conférences, etc. | Nombre de supports d'information, de ressources documentaires et de publications du FEM/PNUE sur des exemples de transformation des relations femmes-hommes dans le cadre de MedProgramme                                | 0                 | 5     | Avant la quatrième année | MED POL, partenaires nationaux et MedPCU  |